

Communiqué de Presse

Division de la Presse du Conseil de l'Europe



Réf: 868f07

Tel: +33 (0)3 88 41 25 60

Fax: +33 (0)3 88 41 39 11

pressunit@coe.int

internet: www.coe.int/press

47 membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
"L'ex-République yougoslave de Macédoine"
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Terry Davis: "Avec MONEYVAL, on en a pour son argent" » *Extraits du discours du Secrétaire général du Conseil de l'Europe, Terry Davis à l'occasion du 10^e anniversaire du Comité d'experts sur l'évaluation des mesures de lutte contre le blanchiment des capitaux (Comité Moneyval) lors de sa 25^e Réunion Plénière*

Strasbourg, 03.12.2007 - « Le Conseil de l'Europe lutte depuis longtemps contre le blanchiment de capitaux ; il a commencé bien avant la création de MONEYVAL en 1997. En effet, en 1980, le Conseil de l'Europe a été la première organisation internationale à mettre en garde publiquement contre les dangers de l'argent sale au sein des systèmes financiers. Nous avons depuis contribué à la lutte contre le blanchiment de capitaux par le biais de nos activités normatives, de suivi du respect des engagements et d'assistance technique. »

« Pourquoi cette lutte est-elle si importante ? La réponse est très simple. La plupart des capitaux blanchis proviennent du crime organisé. Par ce biais, les criminels s'approvisionnent en argent frais et en capital d'investissement, et cela leur donne une raison supplémentaire de commettre encore plus d'exactions. A la suite des événements du 11 septembre 2001, notre Comité des Ministres a rapidement pris des mesures pour élargir le mandat de MONEYVAL et y inclure le financement du terrorisme. »

« Composé de 21 pays à sa création en 1997, MONEYVAL s'est élargi depuis, si bien que 29 pays se soumettent désormais à son processus d'évaluation. Il a adopté jusqu'à présent 63 rapports d'évaluation détaillée et 54 rapports intérimaires, et il coopère étroitement avec les Etats membres sur les suites données à ces rapports. Il est déjà arrivé, en tant que de besoin, que le Comité ait utilisé la pression des pairs par le biais de ses procédures de conformité renforcée pour veiller au respect des normes internationales. »

« Depuis la création de MONEYVAL, la priorité est donnée non seulement à la lettre, mais aussi à l'esprit, en matière de respect des normes internationales. N'importe quel pays peut adopter une loi. L'appliquer dans les faits requiert cependant une volonté politique et la mise à disposition des ressources et des formations nécessaires pour faire en sorte que les normes qui sont énoncées dans ces lois soient mises en œuvre dans la pratique. »

« En d'autres termes, avec MONEYVAL, on en a pour son argent. »

[Lien vers le discours complet \(anglais\)](#)

[Lien vers le site Moneyval](#)

(*) Vingt-huit des 47 Etats membres du Conseil de l'Europe sont à ce jour membres du Comité MONEYVAL. Israël bénéficie du statut d'observateur actif depuis janvier 2006.

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez : Council.of.Europe.Press@coe.int

Organisation politique fondée en 1949, le Conseil de l'Europe veille au renforcement de la démocratie et des droits de l'homme à l'échelle du continent. Il élabore des réponses communes aux défis sociaux, culturels ou juridiques posés à ses 47 Etats membres.